

Mairie de DUNTZENHEIM

Acte de décès - n° 8

George ARBOGAST

3 novembre 1835

Mairie de Duntzenheim, arrondissement de Saverne, le troisième jour du mois de novembre mil huit trente cinq à dix heures matin. Acte de décès de Arbogast George âgée soixante dix ans, décédé le vingt deux du courant mil huit cent trente cinq à quatre heures du soir, profession de laboureur, né en cette mairie, veuf de feu Anne Catherine Hügel fils légitime de feu Arbogast Thiébaud âgé de soixante ans, profession de laboureur, né en cette, département du Bas-Rhin domicilié en cette mairie et de Rehm Catherine âgée de soixante deux ans, profession de laboureuse, née en cette mairie département du Bas-Rhin, domiciliée en cette mairie.

Sur déclaration à moi faite par Arbogast George le jeune, âgé de quarante deux ans, profession de laboureur, domicilié en cette mairie qui a dit être le fils du défunt, et par Wendling Jean, âgé de quarante huit ans, profession de laboureur domicilié en cette mairie qui a dit être le beau-fils par du défunt, et après lecture ont signé.

Constaté par moi Wendling Jean, maire faisant fonction d'officier de l'état civil.

Signé : Georg Arbogast, Hans Wendling

Mairie de Duntzenheim, arrondissement de Saverne, le troisieme jour du mois de novembre mil huit trente cinq à dix heures matin. Acte de décès de Arbogast George âgée soixante dix ans, décédé le vingt deux du courant mil huit cent trente cinq à quatre heures du soir, profession de laboureur, né en cette mairie, veuf de feu Anne Catherine Hügel fils légitime de feu Arbogast Thiébaud âgé de soixante ans, profession de laboureur, né en cette, département du Bas-Rhin domicilié en cette mairie et de Rehm Catherine âgée de soixante deux ans, profession de laboureuse, née en cette mairie département du Bas-Rhin, domiciliée en cette mairie. Sur déclaration à moi faite par Arbogast George le jeune, âgé de quarante deux ans, profession de laboureur, domicilié en cette mairie qui a dit être le fils du défunt, et par Wendling Jean, âgé de quarante huit ans, profession de laboureur domicilié en cette mairie qui a dit être le beau-fils par du défunt, et après lecture ont signé. Constaté par moi Wendling Jean, maire faisant fonction d'officier de l'état civil. Signé : Georg Arbogast, Hans Wendling